

Herstal, le 14 février 2019

Un seuil record d'accidents aux passages à niveau en 2018, mais un nombre de victimes dramatiquement stable

L'an dernier, 38 collisions ont fait 9 morts et 3 blessés graves

Le constat est encourageant : en 2018, le nombre d'accidents aux passages à niveau belges a atteint un seuil historiquement bas avec 38 faits recensés (contre 51 en 2017) ! Mais il est malheureusement à relativiser car, dans le même temps, le nombre de victimes est resté dramatiquement stable avec 9 morts. Statu quo aussi en matière de blessés graves : 3 en 2018 et 3 en 2017. Malgré 2 nouvelles campagnes de sensibilisation, et la suppression de 24 passages à niveau supplémentaires, imprudence et non-respect du code de la route demeurent les responsables de ces drames.

Dans 6 cas sur 10, la personne accidentée est un riverain

A un mois d'intervalle, c'est un même scénario qui s'est produit, avec les mêmes conséquences dramatiques. A Berchem-Ste-Agathe le 14 septembre et à Péruwelz le 15 octobre, un usager faible trop impatient a slalomé entre les barrières fermées d'un passage à niveau. Il n'a pas vu le train approcher et a été tué sur le coup. Dans ces 2 cas (dans 60% de l'ensemble des accidents recensés aux passages à niveau l'an dernier – hors zone portuaire) il est établi que la victime était domiciliée à proximité. Elle connaissait donc les lieux...

Au cours de l'année écoulée, le nombre total d'accidents aux passages à niveau a pourtant nettement baissé, passant de 51 faits en 2017 à 38 en 2018. Soit -25,5%. Un constat encourageant à relativiser car, dans le même temps, le nombre de victimes est resté dramatiquement stable : 9 morts en 2018 (3 en Wallonie, 1 à Bruxelles et 5 en Flandre) contre 9 en 2017; 3 personnes ont été grièvement blessées et 4 autres contusionnées. 28 de ces accidents se sont produits sur des lignes principales (« voyageurs » ou « marchandises ») ; les 10 autres dans des zones portuaires. Dans 3/4 des cas, soit 29 accidents sur les 38, un véhicule a été heurté (4 morts). Les usagers faibles ont été impliqués dans 9 accidents (causant 5 décès : 2 piétons et 3 cyclistes).

Les analyses « post-accidents » confortent les constats des années précédentes : les accidents se produisent toujours en majorité en **heures de pointe** (7h-9h et 17h-19h) et impliquent le plus souvent un **riverain** dans une **tranche d'âge « plus de 70 ans »**.

⇒ Vous trouverez d'autres chiffres-clés dans le document annexé à ce communiqué de presse.

Deux campagnes et une présence accrue dans les écoles

Le non-respect du code de la route demeure donc, et de loin, la cause n°1 des accidents. Face à ce problème sociétal, Infrabel déploie de gros efforts en matière de sensibilisation.

L'an dernier, deux nouvelles campagnes ont été initiées. Au cours de l'été, un crash-test a été organisé en collaboration avec l'Institut VIAS. Cette expérience, abondamment partagée sur les réseaux sociaux, a révélé que, vu la violence de l'impact (le choc peut atteindre les 60G !), les chances de survie sont très faibles en cas de heurt avec un train. En décembre, une campagne de sensibilisation de 3 jours, spécifiquement destinée aux routiers, a été organisée dans le port d'Anvers. Elle a permis de toucher près de 1000 chauffeurs belges et étrangers. On note que l'an dernier, le nombre d'accidents enregistrés dans les ports a baissé de façon spectaculaire par rapport à 2017 passant de 18 à 10 faits (soit -44%).

En 2018, Infrabel a également renforcé sa présence dans les écoles : pas moins de 42 journées de sensibilisation aux « bons comportements à adopter aux abords du domaine ferroviaire » ont été organisées aux 4 coins du pays. Elles ont permis de toucher 15.200 élèves du primaire et du secondaire.

⇒ Pour en savoir plus sur nos campagnes de sensibilisation : www.infrabel.be/patience

⇒ Pour en savoir plus sur notre matériel à destination des écoles : www.infrabel.be/fr/rubrique-pedagogique

Nouveauté 2019 : la « carte d'identité » du passage à niveau

Lorsqu'un incident se produit à hauteur ou sur un passage à niveau, il est impératif d'agir vite pour éviter la collision avec un train. Or, dans une large majorité de cas, les témoins ou les services de secours ne sont pas en mesure de localiser précisément l'intersection rail/route concernée. Un temps précieux est perdu...

Face à ce constat, Infrabel a décidé d'attribuer à chaque passage à niveau public et doté d'une signalisation active (soit 1.429) une identité grâce à la mise en place d'un autocollant. Il contient des informations telles que le numéro officiel du passage à niveau et de la ligne (le « sésame ferroviaire ») qui permettront au service de secours d'intervenir, et au *Traffic control* de localiser précisément le lieu de l'incident et d'informer immédiatement les conducteurs des trains en approche. La pose de ces premiers stickers est prévue cet été.

39 millions € investis dans la sécurité aux passages à niveau

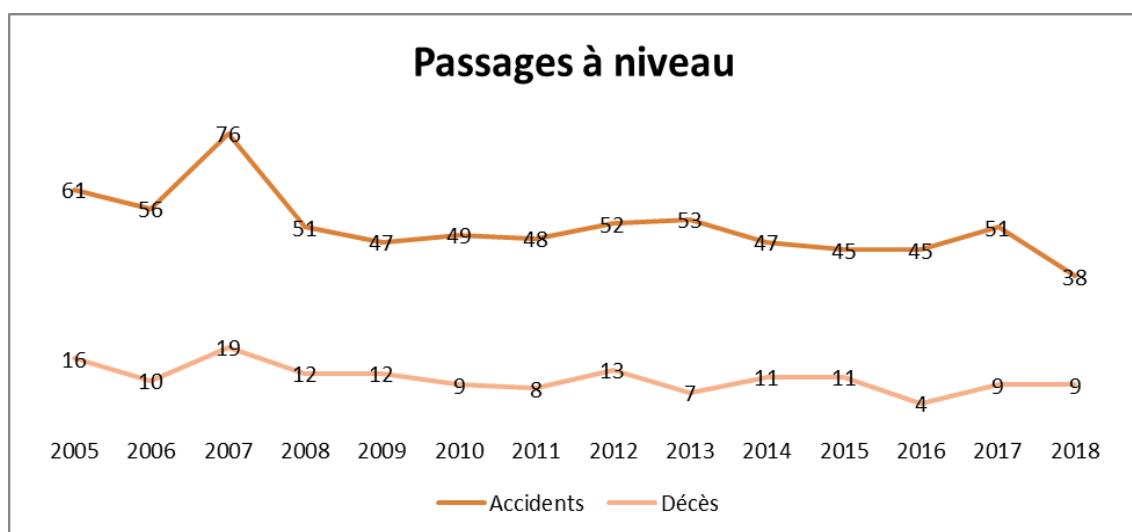
En 2018, 24 passages à niveau supplémentaires ont été supprimés ou mis hors service. Cela porte à 359 le nombre de suppressions depuis la création d'Infrabel en 2005. Là où il n'est pas possible de supprimer un passage, Infrabel investit dans le renouvellement, l'adaptation et l'entretien de cette infrastructure en améliorant, par exemple, la signalisation (installation de feux supplémentaires, de barrières pour piétons et cyclistes,...).

Au total, l'an dernier, Infrabel a investi quelque 39 millions €, provenant en partie de fonds européens, dans la sécurité aux passages à niveau. En collaboration avec le Service Public Fédéral Mobilité et Transports, Infrabel œuvre chaque année à une sécurité accrue aux passages à niveau du réseau belge.

Le réseau ferroviaire belge – dont la densité de trafic est parmi l'une des plus élevées d'Europe – compte désormais (au 1/1/2019) quelque 1.713 passages à niveau ; dont 1.496 « publics » et 217 « privés ». Environ 95,5% des passages à niveau publics sont équipés d'une signalisation active (feux, sonnerie et/ou barrières). Les 4,5% restants (soit 67 passages) se trouvent sur des lignes à faible fréquentation.

Chaque jour, 2h de retard suite à un incident

Outre les drames qu'ils occasionnent, les incidents aux passages à niveau sont aussi source de perturbations et de retards pour le trafic ferroviaire. **En 2018, on a recensé 388 incidents** (en ce compris de « simples » heurts de barrière ou encore des accidents routiers se produisant à proximité du passage) **contre 445 l'année précédente. Ils ont entraîné 41.291 minutes de retard cumulées, soit une moyenne de 1h53 par jour.** Il s'agit d'une baisse notable des retards de 34% en comparaison avec 2017 (55.425 minutes).



Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10.300 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard d'euros (2017).